Guide d'animation

8 mars 2002

Journée internationale des femmes

Nouvelles réalités

solidarités nouvelles

Québec

Nouvelles réalités, solidarités nouvelles - Guide d'animation 8 mars 2002

Guide d'animation 8 mars 2002Janvier 2002 - Nouvelles réalités, solidarités nouvelles. Mars 2002.

Date de Publication : 2002-03-01

Auteur : Conseil du statut de la femme

Direction
Thérèse Mailloux

Recherche et rédaction
Louise Desautels

Collaboration
Diane Guilbault

Suivi de la production
Guylaine Grenier

Conception visuelle
et mise en page
Mac Design

Révision linguistique
Diane Grégoire

Production et diffusion
Françoise Gagnon
France Rioux

La présente publication a été réalisée par le Conseil du statut de la femme.

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication sont autorisées, à la condition d en mentionner la source.

Dépôt légal 1er trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-550-38609-4

Gouvernement du Québec

Guide d'animation
♀ mars 2002

Journée internationale des femmes

Nouvelles réalités
solidarités nouvelles

Nouvelles réalités

La société est un tissu aux motifs changeants… Surtout depuis quelques décennies ! Comme le révèlent les données récentes sur la famille, la mobilité de la population et la pyramide d'âge, les références d'autrefois ont à peu près disparu.

La réalité sociale se transforme et ce mouvement ébranle les solidarités traditionnelles. Souvent basés sur l'appartenance à une famille, à une paroisse ou à une région, des liens jadis indéfectibles se dénouent. Dans beaucoup de cas, les personnes touchées auront acquis au fil du temps autonomie, ouverture d'esprit et polyvalence. Parfois, au contraire, les liens rompus les auront menées tout droit à la solitude, au déracinement, à l'exclusion… Ce grand brassage marque profondément le destin des femmes.

Solidarités nouvelles

Dans ce monde différent, n'y a-t-il place que pour l'indifférence ? Non, bien sûr ! Les hommes, les femmes et les enfants continuent de nouer des liens avec leurs semblables. Au gré de leurs besoins, la solidarité surgit. Par exemple, grâce aux réseaux d'entraide, comme ceux que la plupart des mères réussissent à mettre sur pied. Ou grâce à des formules communautaires, telles les coopératives d'habitation.

Cette solidarité n'exempte toutefois ni les gouvernements ni les entreprises de remplir leurs obligations sociales. Reconnaître nos expériences d'entraide et en voir les limites peut même servir de tremplin pour interpeller ces acteurs, afin qu'ils contribuent à solidifier le tissu social et qu'ils veillent à ce que notre prospérité ne se construise pas au détriment des habitants d'autres pays.

Reste qu'il s'avère utile de voir comment les individus et les communautés s'adaptent aux bouleversements des structures démographiques. De quoi est fait le nouveau maillage social ? Quelles sont les nouvelles solidarités et quel rôle les femmes sont-elles appelées à y jouer ? Dans quels domaines les femmes veulent-elles avoir davantage d'appuis et d'occasions de tendre la main ?

Le présent guide d'animation offre un survol de la situation et ouvre quelques pistes de réflexion. Puisse-t-il inspirer des idées d'activités qui aideront les femmes et les hommes de différents milieux à se tisser un avenir… solide et solidaire !

Bonne Journée internationale des femmes !

De nouveaux modèles familiaux

Ah, la famille ! Qu'on le veuille ou non, elle constitue encore et toujours un élément incontournable de notre tissu social. Au Québec, plus de 80 % de la population vit au sein d'une cellule familiale, qui compte des enfants dans 66 % des cas.

Par contre, cette cellule présente désormais plusieurs visages. Malgré ce qu'on pourrait croire, la famille nucléaire, composée de deux parents et d'enfants, reste la norme. En 1998, 69 % des foyers québécois comptant au moins un enfant mineur étaient intacts. Les autres étaient constitués de familles recomposées (10 %) et monoparentales (20 %). Lorsque considérée sans égard à l'âge des enfants, la monoparentalité caractérise 24 % des familles. Plus de 80 % de ces cellules monoparentales sont dirigées par des femmes, et 82 % d'entre elles sont des familles à faibles revenus. Pour donner une profondeur historique à ce portrait statistique, il faut savoir qu'en 1901, 14 % des familles étaient également monoparentales, à la suite de la mort d'un des parents ou d'une séparation.

Dorénavant, dans 80 % des cas de ruptures de couple, les deux parents maintiennent des liens étroits avec leurs enfants. Et cela, même si la garde partagée ne survenait, en 1996, que dans 13 % des divorces. Sinon, les enfants étaient confiés à la mère, sept fois sur dix. Fait à noter : au cours de la même année, on célébrait près de 24 000 mariages, alors que plus de 18 000 divorces étaient prononcés.

Par ailleurs, l'union libre connaît une popularité croissante. La proportion des couples vivant en union de fait est passée de 8 % en 1970 à 26 % en 1996. Chez les 25-29 ans, elle atteint 31 %. Le gouvernement québécois n'accorde pas de protection légale aux femmes ayant choisi ce mode de vie conjugale. Les enfants issus d'une union de fait ont cependant les mêmes droits que les enfants nés d'un mariage. Les parents vivant en union libre représentent 21 % de toutes les familles avec enfants. Enfin, bien

Des questions pour vous

Quel rôle les nouveaux conjoints jouent-ils dans les familles recomposées où vivent de jeunes enfants ?

•

La communauté aide-t-elle suffisamment les familles ?

•••

Comment maintenir une solidarité entre parents séparés ?

•

Doit-on se réjouir ou s'inquiéter du fait que les pères désirent maintenant obtenir la garde des enfants après le divorce ?

•

Quelles difficultés les parents désireux de concilier travail et famille doivent-ils surmonter ?

•••

Pourquoi les couples, les jeunes en particulier, préfèrent-ils l'union libre au mariage ?

•

Quels sont les droits des conjoints non mariés, de de même sexe ou non, et quels types d'entente officielle peuvent-ils conclure entre eux ?

•

L'État devrait-il intervenir dans ce domaine et de quelle façon ?

Des questions pour vous

Quels rôles sont dévolus aujourd'hui aux filles et aux garçons dans la famille ?

•

Quels rapports faut-il établir avec des enfants adultes qui habitent toujours à la maison ?

•••

Comment les femmes, jeunes et aînées, vivent-elles la solitude ?

•

Quelles formes de solidarité est-il possible d'établir entre les célibataires et les familles ?

•••

Comment arrive-t-on à se constituer un réseau d'entraide dans le voisinage, la communauté, la municipalité ?

•

Dans la famille, sur qui compte-t-on pour établir un tel réseau, pour l'entretenir et pour alerter, au besoin, les personnes qui en font partie ?

•

Où faut-il aller pour rencontrer des gens qui partagent les mêmes valeurs et centres d'intérêt ?

qu'aucune donnée statistique n'existe à leur sujet, plusieurs couples québécois sont constitués de conjoints du même sexe.

La composition des ménages présente aujourd'hui un nouveau profil. Outre la hausse de la monoparentalité, il faut souligner la réduction de la taille des familles : 40 % ne comptent qu'un enfant ; 43 %, deux ; 18 %, trois ou plus. De surcroît, bien des enfants restent (ou reviennent) à la maison après avoir atteint 18 ans. Ainsi, en 1996, 24 % des hommes et 12 % des femmes de 25 à 29 ans habitaient encore chez leurs parents.

Au Québec, de plus en plus d'adultes vivent sans conjoint ni conjointe et sans enfants. Au milieu du siècle dernier, les célibataires habitant seuls formaient à peine 1 % de la population, comparativement à 11 % en 1996. Bien que les jeunes et les personnes âgées constituent une part importante de ce groupe, les solitaires se retrouvent aujourd'hui dans tous les groupes d'âge. Par exemple, 8 % des femmes et 15 % des hommes de 30 à 34 ans vivent seuls. Parmi les personnes qui habitent hors famille, mentionnons également celles qui vivent avec des amis ou en pension (5 %), celles en communauté ou en institution (2 %), ainsi que celles qui n'ont pas de domicile fixe (0,2 ‰).

Autrefois, la famille élargie constituait souvent un réseau d'entraide naturel. Ce qui est plus rarement le cas aujourd'hui. Un tel réseau, chaque petite cellule familiale doit désormais le construire et l'entretenir. Bon nombre réussissent ce pari à merveille. Ainsi, une amie, un oncle, une tante devient une figure quasi parentale, des grands-parents nouent des liens privilégiés avec leurs petits-enfants, des voisins assurent à tour de rôle le transport des jeunes sportifs. Sans oublier les relations qui s'établissent au sein d'organismes et d'associations et qui finissent par faire partie intégrante du réseau d'entraide.

Quel que soit le modèle familial, une chose est certaine : le statut de chacun de ses membres s'est transformé au cours des décennies, celui des mères notamment. De nouvelles règles régissent les relations parentales et conjugales. Désormais, les enfants veulent participer aux prises de décisions, les parents sont tous deux pourvoyeurs et le partage des tâches est au menu. Mais, finalement, comme l'indique un sondage effectué au Québec récemment, la valeur la plus importante de la vie de famille reste la solidarité entre ses membres.

Des questions pour vous

Comment réussir un partage négocié des tâches domestiques entre tous les membres de la famille ?

•

Quels obstacles faut-il éviter pour que la nouvelle génération ne soit pas sexiste ?

•

Sur quelles valeurs la famille devrait-elle se fonder ?

Place aux activités !

Conférence
Les organismes mentionnés ci-après dénombrent, parmi leur effectif, des personnes-ressources qui sont en mesure de présenter l'un ou l'autre des visages de la famille au Québec.

Débat
Plusieurs femmes et hommes de votre milieu ont des choses à dire sur la famille : jeunes couples, chefs de famille monoparentale, secondes épouses, voisines serviables, etc. De quoi faire un *Droit de parole* animé !

Atelier
Le ministère de la Famille et de l'Enfance a publié un questionnaire humoristique sur le partage des tâches domestiques (*C'est à ton tour…*). Les résultats obtenus en atelier pourraient servir à amorcer une discussion corsée.

En vrac
En entreprise, identifiez les mesures en place pour concilier travail et famille, et proposez-en de nouvelles.

En atelier ou en classe, lancez-vous le défi de dresser la liste des personnes qui ont donné un précieux coup de main à vos familles respectives – ou encore faites leur portrait. Puis, utilisez ce travail pour alimenter une discussion sur les réseaux d'entraide d'aujourd'hui.

Références

Regroupement des maisons de la famille
36, rue des Bouleaux Est
Québec (Québec)
Tél. : (418) 623-7274
Internet : www.total.net/~mfrs/Regroupement.html
Cet organisme a les coordonnées de la maison de la famille de votre région. Celle-ci détient tous les renseignements sur les structures étatiques et communautaires de soutien à la famille.

Ministère de la Famille et de l'Enfance
600, rue Fullum
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 873-2323 ou 1 800 363-0310
Internet : www.mfe.gouv.qc.ca
Commandez leur document C'est à ton tour… Questionnaire sur le partage des tâches et des responsabilités dans un couple, *Québec, le Ministère, 1999, 20 p.*

Conseil de la famille et de l'enfance
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 800
Québec (Québec)
Tél. : (418) 646-7678 ou 1 800 221-7024
Internet : www.cfe.gouv.qc.ca

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec
(Université du Québec à Trois-Rivières, Université Laval
et INRS-Urbanisation, Culture et Socété)
Internet : www.uqtr.ca/cdrfq
Sur le site, consultez notamment leur bulletin. Les sujets abordés pourraient vous inspirer ; ils vont de la situation des mères adolescentes aux politiques familiales.

La Fédération des unions de familles
222, rue Victoria
Saint-Lambert (Québec)
Tél. : (450) 466-2538
Internet : www.cam.org/fuf/
Chaque année, la FUF décerne des Prix de la famille pour récompenser, entre autres organismes, des groupes d'entraide de différentes régions. L'action de l'un ou l'autre des groupes pourrait être présentée au cours d'activités du 8 mars.

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
8059, boul. Saint-Michel
Montréal (Québec)
(514) 729-6666
Internet : www.cam.org/fafmrq
Ce site propose les coordonnées de 60 associations, réparties dans toutes les régions du Québec.

Votre municipalité
Adressez-vous aux bureaux de votre municipalité pour obtenir la liste des organismes communautaires locaux qui se préoccupent du bien-être de la famille.

Gazette des femmes
- *Dans son édition de mars-avril 2002, ce magazine présente un dossier sur la garde des enfants après la séparation. Voilà un excellent point de départ pour un débat.*

- *En novembre-décembre 2001, le dossier spécial du magazine était consacré au temps, celui qui manque, celui qu'il faut planifier, celui qu'il faut accorder à autrui et à soi.*

Des questions pour vous

Quels défis particuliers les femmes nouvellement arrivées ont-elles à relever ?

•

Comment recompose-t-on son réseau d'entraide dans un nouveau milieu ?

•

Que fait-on, dans les milieux de travail et les communautés, pour accueillir les nouveaux arrivants et arrivantes ?

•••

Les immigrantes ont-elles facilement accès aux groupes communautaires mis en place par des Québécoises ?

•

Comment multiplier les occasions de discuter entre femmes de diverses origines ?

•

De quelle manière la transition entre la société d'origine et la société d'accueil est-elle vécue à l'égard des droits et de la place des femmes ?

•••

Est-il possible d'établir une solidarité avec les femmes qui vivent des situations extrêmes de discrimination ?

•

Comment s'assure-t-on du maintien et du renforcement des solidarités internationales ?

Les mouvements de population

Sur le territoire québécois comme à l'échelle de la planète, le lieu de résidence d'une famille n'est pas immuable. Mais, en quittant leur milieu d'origine pour aller vivre sur un autre continent ou dans une autre région, bien des personnes laissent derrière elles leurs réseaux de solidarité.

Au Québec, plus de 10 % de la population actuelle est née à l'étranger, et 14 % des familles comptent au moins une personne immigrante. En 1996, 28 370 nouveaux arrivants et arrivantes s'y sont établis. La majorité de ceux et celles qui se sont installés ici au cours des trois dernières décennies venaient d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. Quant aux immigrantes et aux immigrants de longue date, la plupart sont d'origine européenne.

En grande majorité, les personnes qui arrivent de l'étranger s'installent sur l'île de Montréal (80 % entre 1991 et 1995). C'est donc là que se tissent les nouvelles solidarités. Dans le quartier Petite-Bourgogne par exemple, où il y a 8 500 habitants, plus de 70 organismes communautaires ont pignon sur rue. Plusieurs sont des associations ethniques, dont les membres partagent affinités, valeurs et moyens d'améliorer leurs conditions de vie. Ces organismes offrent aussi des activités pour contrer l'isolement de leurs communautés et celui des mères au foyer : cours de français, orientation professionnelle, cuisines collectives, etc.

Le mouvement d'immigration et le contexte planétaire de globalisation des marchés favorisent une plus grande conscience des déséquilibres économiques internationaux. En réponse à l'inquiétude grandissante que causent ces déséquilibres, la mondialisation de la solidarité est à l'ordre du jour, comme l'a démontré le succès remporté par deux événements, amorcés au Québec : la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence en 2000, ainsi que le Sommet des peuples, tenu en marge du Sommet des Amériques, en 2001.

Les enfants adoptés à l'étranger par des familles québécoises forment une catégorie particulière d'immigrantes et d'immigrants. Leur nombre est toutefois minime : à peine 3 % des nouveaux arrivants et arrivantes, en 1996. Environ la moitié de ces 947 enfants venaient de Chine et une centaine d'Haïti. Faits à signaler : plusieurs familles restent en relation avec l'organisme qui a facilité leur démarche d'adoption, tandis que d'autres se joignent à des regroupements de parents adoptifs ou nouent des liens avec les associations ethniques correspondant au pays d'origine de l'enfant.

La mobilité des populations amène d'autres changements encore. L'exode rural, qui se poursuit depuis plusieurs décennies au Québec, s'étend maintenant à des régions entières. On estime que de 1996 à 2016, le déclin démographique pour la seule région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine devrait atteindre 18 %. Le dépeuplement de plusieurs MRC et de certaines régions s'accompagne d'une perte dramatique des services de base et d'une désintégration des réseaux traditionnels de solidarité familiale et communautaire.

Nombre d'acteurs de la scène locale et nationale se mobilisent pour remédier à la situation. Leur principale cible : les jeunes qui quittent leur région pour faire des études postsecondaires, travailler ou simplement s'émanciper. Pour l'instant, seulement le tiers y sont de retour dix ans plus tard. Beaucoup de personnes âgées migrent elles aussi vers les agglomérations urbaines ; afin de se rapprocher de leurs enfants et des services publics.

Pour compenser cette saignée, des organismes ont entrepris de lancer des invitations aux citadines et citadines ou encore d'offrir de l'aide aux personnes qui s'installent en région, en particulier aux familles immigrantes. De leur côté, ceux et celles qui habitent loin des grands centres trouvent mille façons de compenser l'exode et de resserrer les liens qui les unissent. Lorsque des gens qui habitent un coin de pays décident de répondre à leurs propres besoins de solidarité, ils rendent celui-ci drôlement attrayant aux yeux de qui a l'intention de venir s'y établir.

Des questions pour vous

De quelle façon l'arrivée d'un bébé né à l'étranger est-elle vécue dans une communauté homogène ?

•

Comment créer des solidarités ici et ailleurs à partir d'une expérience d'adoption internationale ?

•••

Comment s'assure-t-on que les femmes participent aux stratégies de développement régional ?

•

Que faire pour inciter l'État à investir dans un développement qui servirait mieux les intérêts des femmes des régions ?

•••

Comment tenir compte de la situation particulière des femmes lors de l'élaboration des stratégies destinées à attirer les jeunes en région ?

•

Comment les réseaux d'entraide des femmes et des jeunes familles qui arrivent dans une nouvelle ville se construisent-ils ?

•••

Comment bien accueillir ceux et celles qui arrivent en région et faciliter leur intégration ?

•

Les structures d'accueil doivent-elles différer selon qu'il s'agit de personnes nées dans d'autres régions du Québec ou à l'étranger ?

Place aux activités !

Conférence
Invitez une personne qui représente une association ethnique, un organisme offrant des services aux immigrants et aux immigrantes, un groupe communautaire ayant adapté ses structures à une clientèle multiculturelle ou un organisme régional qui cherche à revitaliser son milieu.

Ciné-club
Plusieurs films québécois des dernières années évoquent des questions liées à l'immigration. Celui que vous retiendrez pourrait faire l'objet de discussions intéressantes, surtout si celles-ci se déroulent en présence de quelqu'un qui connaît bien la question.

Atelier
En petits groupes, faites la liste des services disponibles à l'échelle de votre MRC, puis discutez en réunion plénière des moyens à prendre pour les améliorer. Chaque groupe pourrait aborder un thème : santé, transport, alimentation, services sociaux, etc.

En vrac
Une cuisine collective ou une dégustation de mets typiques : voilà de belles occasions de découvrir d'autres pays, d'autres régions et … d'autres facettes de ses collègues.

En groupe de discussion, demandez aux femmes ce qui détermine habituellement leur choix d'aller habiter ou non dans un milieu donné. Les services communautaires offerts ainsi que le mode de vie de ceux et celles qui y résident influencent-ils leur décision ?

Références

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 873-6975
Internet : www.mrci.gouv.qc.ca
Ce ministère publie, entre autres documents, un répertoire des groupes communautaires non gouvernementaux qui sont en liaison avec des immigrants et immigrantes. Plusieurs de ces groupes sont établis en région.

Conseil des relations interculturelles
380, rue Saint-Antoine, 5e étage
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 873-8501
Internet : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Fédération des femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 876-0166
Internet : www.ffq.qc.ca
L'organisation de la Marche mondiale a entraîné une réflexion sur la place des femmes de toute origine au sein des groupes québécois. Pour alimenter cette réflexion ou pour y puiser de bonnes idées…

Secrétariat à l'adoption internationale
201, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2M 1L2
Tél. : 1 800 561-0246 ou, de Montréal, (514) 873-5226
Internet : www.msss.gouv.qc.ca/adoption

Solidarité rurale
725, boul. Louis-Fréchette
Case postale 26
Nicolet (Québec)
Tél. : (819) 293-6825
Internet : www.solidarite-rurale.qc.ca

Programme Place aux jeunes du Québec
1783, rue Saint-Édouard, bureau 400
Plessisville (Québec)
Tél. : 1 888 966-6725
Internet : www.placeauxjeunes.qc.ca
Ce programme met en place des activités qui facilitent l'établissement de jeunes en région.

Fédération des municipalités du Québec
2954, boul. Laurier, bureau 560
Sainte-Foy (Québec)
Internet : www.umrcq.qc.ca
Cet organisme fournit les coordonnées des MRC. Adresses utiles pour en savoir plus sur les services qui y sont offerts.

Quelques suggestions de films

Des marelles et des petites filles, ONF, 52 min.
Des fillettes de cinq pays du Sud parlent de leur vie et de leurs projets d'avenir.

Clandestins, ONF, 97 min.
Fiction montrant six réfugiés qui tentent de traverser l'Atlantique dans le conteneur d'un cargo à destination de Montréal.

Oumar 9-1-1, ONF, 52 min.
L'histoire d'un immigrant africain devenu le pilier de la vie communautaire d'un quartier de Montréal.

L'arbre qui dort rêve à ses racines, ONF, 82 min.
Deux amies montréalaises, l'une juive et l'autre arabe, parlent de leur vie d'immigrantes.

Comme en captivité, Maison Flora-Tristan, 30 min.
Présentation d'un centre d'accueil pour victimes de violence conjugale, fondé à Montréal par des femmes de diverses origines culturelles.

Un enfant venu d'ailleurs, Vidéo Femmes, 40 min.
Rencontre avec quatre couples québécois qui ont eu recours à l'adoption internationale.

Changements dans la pyramide d'âge

Concevoir les strates d'âge d'une population comme une pyramide ne sera sans doute plus jamais la norme dans les sociétés industrialisées du XXIe siècle. Au Québec, par exemple, la baisse de la natalité et l'augmentation de l'espérance de vie donneront bientôt une image de la population qui s'apparentera à un rectangle : chaque groupe d'âge, de 0 à 80 ans, comptera d'ici 2051 un nombre presque égal d'individus.

En 1998, les Québécoises avaient en moyenne 1,48 enfant, une proportion comparable à celle des pays de l'Union européenne (1,44). La baisse de la fécondité s'est opérée tout au long du XXe siècle, au Canada ; la moyenne s'établissait à 4,5 enfants par femme en 1900, mais à 2,5 en 1950. D'autre part, au début du siècle dernier, la mortalité infantile y atteignait 15 %, et plus de la moitié de la population mourait avant d'avoir atteint 25 ans ! Par ailleurs, depuis 1970, le désir des jeunes Québécois et Québécoises de fonder une famille comptant au moins deux enfants, reste constant.

Les familles élargies, elles, ne cessent de s'agrandir… puisque s'y côtoient aujourd'hui quatre, voire cinq générations ! En effet, de nos jours, beaucoup de bébés sont bercés par leur arrière-grand-mère. C'est que de plus en plus de gens vivent jusqu'à un âge avancé ; l'espérance de vie se situe aujourd'hui à 81 ans pour les Québécoises et à 75 ans pour les Québécois. Dans les pays occidentaux, 40 % des femmes atteignent désormais 85 ans. Et certains spécialistes de la santé estiment que l'espérance de vie pourrait s'allonger d'une dizaine d'années d'ici peu, grâce aux avancées de la médecine.

Cet accroissement de la durée de vie s'ajoute à un autre phénomène : les personnes nées avant 1965 forment des groupes d'âge plus nombreux que celles qui naissent aujourd'hui (jusqu'à 140 000 bébés par an pendant le baby-boom, contre environ 80 000 en 2000). Ces deux facteurs réunis causent le vieillissement

Des questions pour vous

Qu'est-ce qui empêche les jeunes femmes d'avoir autant d'enfants qu'elles le souhaitent ?

•

Les hommes et les femmes renoncent-ils à leurs ambitions familiales pour les mêmes raisons ?

•

Qu'est-ce que les parents attendent de leurs employeurs ?

•••

Comment accepte-t-on de vieillir et de voir vieillir ses proches ?

•

Quelles solidarités peuvent établir entre elles les personnes de la tranche la plus âgée de la population, composée en majorité de femmes ?

•

Quelle signification les personnes du 4e âge donnent-elle à l'amour, à la famille, à l'entraide ?

Des questions pour vous

Comment s'assurer que les jeunes pourront toujours faire entendre leurs préoccupations en dépit de leur faible poids démographique ?

•

Quels défis sociaux les personnes âgées auront-elles à relever ?

•

Quelle influence les médias exercent-ils sur notre vision de la jeunesse et du vieillissement ?

de la population. Il s'ensuit que le poids relatif des jeunes dans la population est en baisse, tandis que celui des autres groupes d'âge s'élève.

En 1951, les moins de 15 ans et les plus de 65 ans représentaient respectivement 30 % et 8 % de la population québécoise contre 21 % et 12 % en 1991. Parmi les impacts éventuels : la fréquentation scolaire baissera de 28 % d'ici 2046 et le nombre de rentières et de rentiers augmentera considérablement.

Pyramide des âges, Québec

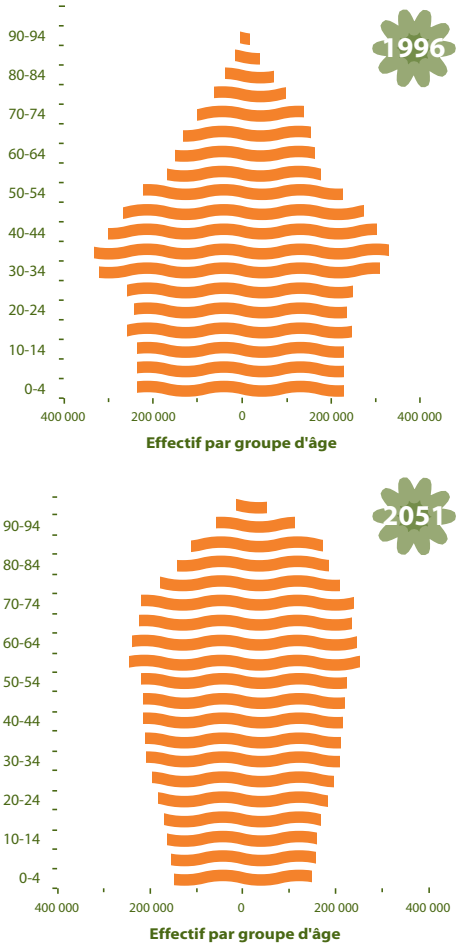

Source : Institut de la statistique du Québec

Aujourd'hui, atteindre la soixantaine n'a plus la même signification qu'autrefois. Dans les années 1930, l'âge de la retraite a été fixé à 65 ans, en fonction de la capacité physique moyenne de la main-d'œuvre. La même logique ferait maintenant repousser la limite à plus de 75 ans. D'ailleurs, ici comme en Europe, de plus en plus de retraités réintègrent le marché de l'emploi en travaillant à leur compte. En outre, leur désir d'engagement social se concrétise dans différents projets de solidarité : maisons des grands-parents, programmes d'aide aux devoirs, dépannage auprès des jeunes mères, etc. Plusieurs de ces projets novateurs visent à rapprocher les générations. Un tel rapprochement survient également dans beaucoup de familles ; grands-parents et enfants y créent des alliances d'autant plus solides que les deux générations se côtoient dorénavant plus de 25 ans.

La vieillesse, avec son cortège d'incapacités physiques, survient pourtant un jour. Dans le contexte du virage ambulatoire, cette étape de la vie s'accompagne souvent d'un état de dépendance envers ses proches. Au tournant du siècle par exemple, 28 % des filles et 9 % des fils ayant des parents âgés se chargeaient de leur prodiguer des soins à domicile, d'exécuter pour eux des travaux domestiques et de les accompagner dans les établissements de santé.

Si les personnes âgées, même celles en bonne forme physique, se sentent en marge de la société, trop de jeunes vivent eux aussi l'exclusion. À preuve, en 1999, le taux de chômage atteignait 14 % chez les 15-29 ans, avec des pointes jusqu'à 31 % dans certaines régions. Et les jeunes qui ne chôment pas occupent souvent un emploi atypique et précaire : travail occasionnel, à temps partiel, autonome, etc. Sans oublier que, dans le groupe des 15-24 ans, une fille sur trois et un garçon sur quatre souffrent de détresse psychologique. La solidarité entre pairs et le jumelage avec des personnes d'expérience figurent au nombre des solutions à envisager pour résoudre les problèmes des jeunes.

Des questions pour vous

Les hommes et les femmes vivent-ils leur retraite de la même manière ?

•

Quelles solidarités voyons-nous surgir entre les générations dans nos milieux de vie et nos familles ? Comment les valoriser ?

•••

Quels sont les besoins des aidants et des aidantes ?

•

Comment peut-on faciliter l'établissement de liens de solidarité avec les personnes âgées sans famille ?

•

Qu'attend-on de l'État en matière de soins à domicile ?

•••

Quels mécanismes bloquent l'entrée des jeunes dans mon milieu de travail ?

•

Comment pourrait-on réduire la détresse psychologique des jeunes ?

•

Que faire pour venir en aide aux jeunes marginaux et marginales ?

Place aux activités !

Conférence
Plusieurs regroupements provinciaux défendent les intérêts des jeunes ou des personnes âgées. D'autres militent pour une meilleure complicité intergénérationnelle. Leurs arguments sauront fouetter vos troupes !

Visite
Proposez la visite d'une coopérative d'habitation pour personnes retraitées ou d'un autre type de coopérative où jeunes et moins jeunes vivent harmonieusement. Sinon, invitez quelques coopérants et coopérantes dans votre milieu. Même à 80 ans, chaque personne qui habite une coop demeure propriétaire et gestionnaire de son immeuble, ce qui exige engagement et débrouillardise.

Atelier
Créez votre journal du 8 mars en laissant chacune s'exprimer sur le cloisonnement des groupes d'âge, la solitude au féminin, les liens entre générations et les préjugés fondés ou non à l'égard des jeunes, des personnes âgées ou des baby-boomers. Des textes inspirés de la réflexion de Jacques Grand'Maison et de son groupe « Le pont entre les générations » pourraient compléter le document.

En vrac
Lors du colloque « Démographie et famille » (voir la référence dans la première partie du guide), la question suivante a été posée et peut être reprise pour lancer un débat : Le vieillissement de la population vous fait-il peur ?

Jumelez un groupe d'élèves avec un groupe populaire (ou avec une équipe de collègues) dans un forum de discussion intergénérationnel sur Internet. Pour vous inspirer, visitez : www.kazibao.net/chat/forum pont entre generations.

Références

INRS-Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec)
H2X 2C6
Tél. : (514) 499-4000 ou (418) 687-6400
Internet : www.inrs-urb.uquebec.ca

Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Sainte-Anne, 2e étage
Québec (Québec)
Tél. : (418) 644-9595 ou 1 800 363-1049
Internet : www.cpj.gouv.qc.ca
Le Conseil publie un répertoire des organismes voués à la jeunesse de toutes les régions du Québec.

Le pont entre les générations
10780, rue Laverdure, bureau 207
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 384-8666
Ce groupe de réflexion poursuit un dialogue intergénérationnel et milite contre le repli des personnes âgées sur elles-mêmes. Se référer aux ouvrages de deux membres du groupe : Éric Bédard, Le pont entre les générations *Éditions des intouchables ; Jacques Grand'Maison,* Au nom de la conscience, une volée de bois vert, *Éditions Fides.*

La Maison des grands-parents de Villeray
8078, rue Drolet
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 383-9108
Il existe un guide qui aide à créer des maisons de grands-parents :
en ligne au www.familis.org/riopfq, dans la section des activités 2000-2001.
Aussi par la poste (sans frais), en appelant au (514) 527-8435.

Fédération de l'âge d'or du Québec
4545, rue Pierre-de-Coubertin
Case postale 1000, succursale M
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 252-3017
Internet : www.fadoq.ca
L'organisme produit, entre autres documents, un guide des relations intergénérationnelles. On peut le commander.

Réseau des femmes d'affaires du Québec
1150, boul. Saint-Joseph Est, bureau 2000
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 521-2441 ou 1 800 332-2683
Internet : www.rfaq.ca
Le Réseau propose à ses membres divers programmes de coopération : mentorat, cellules d'entraide, groupes d'affinité, etc.

Confédération québécoise des coopératives d'habitation
155, boul. Charest Est, bureau 100
Québec (Québec)
Tél. : (418) 648-6758
Internet : www.coop-habitation.org
Cet organisme peut fournir les coordonnées de coopératives pour personnes âgées de chaque région du Québec.

Conseil du statut de la femme
Pour un virage ambulatoire qui respecte les femmes : avis sur le virage ambulatoire, Québec, le Conseil, 2000, 55 p.

Sources

Les données démographiques mentionnées dans ce guide proviennent de l'Institut de la statistique du Québec ainsi que de Statistique Canada, particulièrement du recensement 1996.

Trois ouvrages ont également servi à le rédiger :

Conseil de la famille et de l'enfance. *Démographie et famille : les impacts sur la société de demain*, Actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000, Québec, le Conseil, 2001, 256 p.

Conseil de la famille et de l'enfance, et autres. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, le Conseil, 1999, 206 p.

Statistique Canada. *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, Ottawa, 1999, 369 p.

Bureaux du Conseil du statut de la femme

Siège social
Conseil du statut de la femme
Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont
8, rue Cook, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
Téléphone : (418) 643-4326
: 1 800 463-2851
Télécopieur : (418) 643-8926
Internet : http://www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : csf@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
337, rue Moreault, 2e étage
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Téléphone : (418) 727-3645
Télécopieur : (418) 727-3657 (ORH)
Courriel : bureau.rimouski@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional du Saguenay – Lac Saint-Jean
227, rue Racine Est, bureau 1.04
Chicoutimi (Québec) G7H 7B4
Téléphone : (418) 698-3610
Télécopieur : (418) 690-8565
Courriel : bureau.chicoutimi@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont
8, rue Cook, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
Téléphone : (418) 643-4291
: 1 800 463-2851
Télécopieur : (418) 643-8926
Courriel : bureau.quebec@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Mauricie – Centre-du-Québec
100, rue Laviolette, suite 116
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6514
Télécopieur : (819) 371-3772 (ORH)
Courriel : bureau.troisrivieres@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de l'Estrie
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.01
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : (819) 820-3844
Télécopieur : (819) 820-3968
Courriel : bureau.sherbrooke@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de Montréal
6e étage, bureau 6.300
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-8384
Télécopieur : (514) 873-6558
Courriel : bureau.montreal@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de l'Outaouais
170, rue Hôtel-de-Ville, bureau 6.150
Hull (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3022
Télécopieur : (819) 772-3447
Courriel : bureau.hull@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de l'Abitibi – Témiscamingue
255, avenue Principale, R-C- 03
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7G9
Téléphone : (819) 763-3777
Télécopieur : (819) 763-3780
Courriel : bureau.rouyn@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Côte-Nord
625, boulevard Laflèche, bureau 1.813
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 295-4014
Télécopieur : (418) 295-4124
Courriel : bureau.baiecomeau@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de Laval – Lanaudière – Laurentides
4, place Laval, bureau 156
Laval (Québec) H7N 5Y3
Téléphone : (450) 967-1737
Télécopieur : (450) 629-0047
Courriel : bureau.laval@csf.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Montérégie
201, place Charles-Lemoyne, 1er étage, bureau 1.07
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7641
Télécopieur : (450) 928-7702
Courriel : bureau.longueuil@csf.gouv.qc.ca

Conseil du statut de la femme
Québec